

« La danse...un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes, et un maximum de sensations. »
Maurice Béjart

Critères d'entrée dans la filière « Danse-Études » de Béthusy

L'entrée dans la filière « Danse-Études » dans l'Établissement de Béthusy se fait sur audition. Les entrées sont possibles en 7^e ou en 9^e année (Harmos).

Un jury de spécialistes du monde de la danse, extérieur à la filière, octroie un préavis en vue de l'admission de l'élève dans la filière.

Cette audition se déroule sous la forme d'une leçon de danse classique de 1h30 environ.

Les critères d'admission sont les suivants :

- Les critères de sélection tiennent compte essentiellement du potentiel de l'élève, de ses compétences physiques, musicales et artistiques.
- L'élève doit déjà avoir acquis quelques bases de la danse classique et en connaître les rudiments (les 5 positions, et le travail à la barre).
- L'élève doit avoir un physique adapté à la danse classique (en-dehors, souplesse).
- L'élève doit démontrer une aisance corporelle pour la danse.
- L'élève doit avoir du plaisir et de la facilité à se mouvoir dans l'espace.
- L'élève doit être capable de concentration et mémoriser un enchaînement d'une durée minimale de 4x8 mesures.
- En plus d'un don physique, l'élève doit faire preuve d'expression, de sens de la musique et du rythme, ainsi que d'un grand enthousiasme.
- L'autodiscipline, la capacité à gérer son temps, l'aptitude aux performances, une grande détermination, ainsi que la volonté d'adaptation sont également des qualités requises.
- Les critères scolaires et médicaux interviennent aussi dans la sélection des candidats.

Taxe d'inscription pour l'audition :

30.- francs payables sur place le jour de l'audition.